



Communiqué de presse du 9 septembre 2010

Les bébés : ni sardines au printemps, ni sacs à puces à l'automne !

La presse s'est fait l'écho du projet qui émanerait d'une crèche privée à Paris consistant à « équiper » les enfants accueillis d'une puce électronique pour suivre leurs déplacements dans les locaux, au prétexte de prévenir une hypothétique sortie intempestive d'un enfant de l'établissement.

Les professionnels de la petite enfance et les familles réprouvent ce projet. Ce serait enfermer les enfants dans une cage virtuelle. Cela ferait peser sur leurs petites épaules un climat de d'inquiétude inutile face à un danger fantasmé, et redoutable par l'anxiété qui serait attachée à leurs moindres mouvements.

Miser sur une hypersurveillance électronique au lieu d'un accompagnement bienveillant par les professionnels est totalement illusoire pour la sécurité des enfants. Cela déresponsabilise des professionnels qui sont formés à l'écoute, dans une relation éducative individualisée avec l'enfant, et cela fragilise et minore leurs liens avec les tout-petits.

Accompagné par l'adulte chaque bébé prend progressivement conscience des réels dangers et en fait l'apprentissage. Une laisse électronique censée garantir de l'extérieur sa sécurité produirait au contraire un effet de conditionnement et de dépendance.

Dans un climat où les conditions d'accueil de la petite enfance sont déjà mises à mal (avec les décisions gouvernementales sur l'accueil en surnombre, la déqualification des équipes), la puce-surveillante ne saurait se substituer à l'attention humaine et protectrice des adultes. Cela porterait un coup supplémentaire à la qualité d'accueil des jeunes enfants : car leur sécurité physique et psychique repose sur une relation personnalisée avec les professionnels. Ce serait aussi la porte ouverte à de nouvelles pressions pour diminuer les taux d'encadrement et réaliser des « économies » sur le dos des personnels et des enfants.

Ni sardines au printemps, ni sacs à puces à l'automne ! Si ce projet de traçage des bébés était confirmé le collectif « Pas de bébés à la consigne » appellerait parents et professionnels à se mobiliser pour en exiger l'abandon.

Contact presse : 06 33 08 23 54

Mail : pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>